

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

SYNDICAT NATIONAL

SECTION YVELINES

CTL du 15 novembre 2012

Monsieur le Président,

Ca y est le mot est lâché ! **Le poids de l'état est trop important.**

Cette phrase a été prononcée par le Président de la République lors de sa conférence de presse.

Nous avons certes l'habitude de l'entendre depuis de trop nombreuses années de la bouche des gouvernements successifs avec la litanie des fonctionnaires budgétivores, pléthoriques et inutiles. Nous coûtions trop chers à la Nation !

Il n'aura donc fallu que six mois pour que le nouveau Président de la République dit « de gauche » reprenne à son compte les vieilles antiennes, tombe le masque, et change radicalement de discours en reportant la cause de la crise des riches et nantis sur le dos de l'Etat et de ses coûteux fonctionnaires. Nous n'en sommes malheureusement pas surpris, nous pensions juste que cela serait plus finement présenté et plus tardif.

Il est toujours plus facile de s'en prendre à la masse des insignifiants et des anonymes qu'aux puissants certes beaucoup moins nombreux mais tellement plus écoutés. Les pigeons ne sont pas ceux qui prétendent l'être.

Notre tout nouveau Directeur Général aura bien du mal, après cela, à nous faire croire que les choses ont changées. Son opération de charme itinérante, malgré toutes les qualités qu'il y déploie, ne pourra donc qu'être vouée à l'échec.

Les agents de la DGFIP attendent du concret et ce concret il ne peut nous le donner.

Rares sont ceux qui reconnaissent que cette administration est probablement une de celle qui a été le plus touchée par de profonds changements ; elle a subi des suppressions d'emplois d'une rare ampleur (près de 25 000 en 10 ans et pour cette année encore, moins 2023 !), ses structures ont changé, tout comme son organisation du travail et son "management".

Les Ministres successifs de Bercy, atteints de cécité, ont tous décidé d'y supprimer des emplois alors qu'une évidence s'impose : la charge de travail augmente continuellement, tout comme sa complexité. Nos collègues de SIE tremblent déjà et n'ont pas fini de pleurer avec le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui ne manquera pas, lui non plus, de reprendre les mêmes errements des nouveautés précédentes (manque d'informations, notes Kafkaïennes, logiciel inadapté, etc). Nos conditions de travail se dégradent donc, notre santé aussi, et avec elles la qualité du service public auquel nous sommes particulièrement attachés.

Notre rémunération est, elle aussi, présentée comme suffisamment importante pour qu'on ne la revalorise pas. Là aussi, la réalité est bien différente : Les écarts de rémunération se sont accrus, au détriment des revenus les moins élevés, l'évolution de notre technicité ne se traduit pas dans la promotion interne.

Les dernières annonces faites sur le plan de qualification sont inquiétantes et provocantes.

Les jeunes agents C ou B ont un salaire de base au niveau du SMIC, voire moins comme en juillet dernier et de très nombreux agents se trouvent bloqués au dernier échelon de leur

carrière sans espoir d'évolution. Nous subissons une perte du pouvoir d'achat, les frais de déplacements ne sont pas intégralement remboursés et la politique sociale est sous pression. Où sont donc passés les abondements promis ? Dans la poche de certains A+ peut être !

Au lieu de dire la vérité sur notre situation et d'en tirer les conséquences en termes de moyens humains, juridiques et matériels pour nous donner les conditions d'assurer un service public de qualité, les pouvoirs publics prévoient de nouveau un tour de vis en matière de personnel et de budget !

Pour donner à tous les agents des finances publiques les moyens d'assurer leurs missions, il faut : stopper les suppressions d'emplois, repenser le "management" pour faire du soutien technique une réalité, reconnaître la technicité des agents, donner les moyens matériels et juridiques adaptés.

Contrairement aux annonces gouvernementales, nous sommes bien une administration qui doit être considérée comme prioritaire pour asseoir l'impôt de manière juste, et lutter contre la fraude.

Venons-en au CTL de ce jour,

Là non plus rien ne change ! Comme si tout allait bien, comme si les agents n'étaient pas débordés, comme si des postes n'étaient pas supprimés, comme si tout les emplois restants étaient pourvus, comme si toutes les missions étaient remplies et comme si celles qui le sont faisaient l'objet d'un travail de qualité et approfondi, comme les applications et logiciels nous faisaient tous gagner du temps au lieu de nous en faire perdre trop souvent, comme si les moyens de fonctionnement étaient suffisants et ne fondaient pas comme neige au soleil avec l'avancement de l'année budgétaire, comme si les conditions de travail étaient partout du niveau attendu.

Des membres de l'équipe de direction continuent à faire et défaire, revenant sur les décisions de leurs prédécesseurs au détriment des agents et de leurs vies familiales. Avec des coûts de réinstallation qui ne seront pas négligeables pour un résultat, qui au vu des esquisses fournies, ne sera pas à la hauteur des conditions de travail dues à chaque agent. Avec une localisation aberrante eu égard aux justifications avancées pour expliquer ce re-déménagement.

Le tout dans la précipitation alors que plus de recul et de réflexion s'avère nécessaire.

Les agents attendent du soutien de l'équipe de direction, mais celui-ci ne doit pas se traduire par des décisions se rapportant plus à de la gesticulation qu'à un apport réel.

Nous en terminerons enfin en vous rappelant que :

- la tenue d'un groupe de travail ne vous exonère pas de l'obligation de fournir aux membres du CTL l'ensemble des documents communiqués à ce groupe. En effet, les élus du comité n'étaient pas tous présents.
- vous ne nous avez pas fourni, malgré votre engagement, le plan remis par les brigades lors du comité de pilotage du 22 octobre au matin. Le compte rendu de cette réunion nous aurait aussi sans doute été utile.
- aucun relevé de conclusion du groupe de travail n'ayant été fait et validé et donc rien ne pouvant être annexé ou repris dans le PV du présent comité, cela nous obligera à refaire en séance les débats tenus lors du groupe de travail du 22 octobre.

Nous vous remercions de votre attention.